



TIKVATENOU

La jeunesse en
Mouvement

DOSSIER D'INSCRIPTION

Mahané du 12 au 26 juillet 2022

Shevet :

09 / 10 ans

11 / 12 ans

13 / 14 ans

15 ans

Fille

Garçon

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Tél. (domicile) _____ Tél. (portable du jeune) _____

Tél. (portable père) _____ (portable mère) _____

Mail parents (obligatoire) _____

Mail du jeune _____

Nom de jeune fille de la mère _____

Date du mariage religieux _____

École fréquentée _____

Personnes souhaitées dans la chambre

si oui, lesquelles : _____

L'enfant a-t-il déjà participé à une colonie de Tikvatenou :

oui

non



TIKVATENOU

*La jeunesse en
Mouvement*

Prix : 890 € transport en car inclus

L'inscription sera considérée comme définitive à réception des documents suivants :

- Le formulaire d'inscription
- La fiche sanitaire de liaison
- Un chèque d'adhésion de 30 € pour l'année scolaire 2021- 2022
- Un chèque de caution de 100 €
- Un certificat médical autorisant votre enfant à effectuer des activités sportives
- La totalité du règlement :

Par chèque à l'ordre de Tikvatenou

ou

par virement

Association Tikvatenou

FR76 1820 6003 9865 0842 8282 531

Code SWIFT : AGRIFRPP882

En un règlement de 890 € - encaissement 15 avril 2022

En deux règlements de 445 € - encaissement 15 avril et 15 mai 2022

En trois règlements de 297 € - encaissement 15 avril, 15 mai et 15 juin 2022

Tikvatenou accepte aussi les chèques ANCV pour le règlement du séjour

Dès réception de votre dossier complet, vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.

15 jours avant le départ, vous recevrez par mail toutes les informations concernant le mahané (départ, transport, hébergement...)



CONDITIONS GÉNÉRALES :

1. Les valeurs partagées par le judaïsme :

Tikvatenou est le mouvement de jeunesse du Consistoire israélite de France. Tikvatenou a été fondé en 1968 par le Rabbin Paul Roitman. Torah et Tsion sont nos valeurs ainsi que la cacherout, le respect du shabbat, les prières quotidiennes ainsi que le respect de soi et des autres.

2. Les inscriptions :

Les conditions générales d'inscription sont considérées comme connues et acceptées dès le premier paiement.

Une inscription n'est enregistrée que lorsque le dossier est complet et accompagné du règlement total. Tikvatenou se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à en justifier les raisons.

3. La cotisation :

Tikvatenou est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. à ce titre, l'adhésion est obligatoire pour la participation à un séjour. Le montant de cette cotisation est de 30 € par année scolaire.

3. Les responsabilités :

Chaque adhérent doit posséder une assurance responsabilité civile.

En cas de détérioration de matériel, de dégradations et autres, Tikvatenou pourra exiger le remboursement intégral des dégâts causés.

En outre, les participants doivent respecter les règles applicables à la vie du centre.

Il est aussi strictement interdit pour les personnes participantes d'introduire et de consommer de l'alcool, du tabac et des drogues.

Tikvatenou pourra procéder à l'exclusion des personnes dont le comportement met en danger ou perturbe la santé, la sécurité et la vie des autres participants.

Dans le cas d'un renvoi pour violation des présentes, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part de Tikvatenou.

Les frais de renvoi sont à la charge des familles du participant.

4. Le prix :

Le prix comprend les services indiqués pour chaque séjour, voyage compris.

Les règlements devront être libellés à l'ordre de Tikvatenou.

En ce qui concerne les éventuelles avances de frais médicaux : Les frais avancés par Tikvatenou au titre d'une maladie ou d'un accident d'un enfant lui seront intégralement remboursés par les familles.

A ce titre, les justificatifs de soins seront adressés aux familles.

5. Annulation :

Les personnes souhaitant annuler leur participation devront le faire par lettre recommandée avec avis de réception. Le cachet de la poste fera foi.



Des frais d'annulation seront retenus sur les sommes déjà versées. Ces frais seront fonction de la date de l'annulation :

- Plus de 2 semaines avant le départ : Retenue de 25 % sur les sommes déjà versées
- 2 semaines avant le départ : Retenue de 50% sur les sommes déjà versées
- 8 jours avant le départ : Retenue de 90% sur les sommes déjà versées
- Départ prématuré du centre ou annulation après le départ :
Aucun remboursement

6. Droit à l'image :

L'adhérent accorde à TIKVATENOU (ses représentants et toutes personnes agissant avec la permission de Tikvatenou) la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou images vidéos prises de lui-même. Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit. L'adhérent s'engage à ne pas tenir responsable Tikvatenou ainsi que toute personne agissant avec sa permission de ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur, de densité lors de la reproduction. L'adhérent a lu et compris toutes les implications de cette renonciation. En cas de refus, l'adhérent devra faire parvenir à Tikvatenou un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception, notifiant ce refus au moins 15 jours avant le séjour.

7. Informatique et libertés :

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Sauf avis contraire du participant, Tikvatenou se réserve le droit d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou sms).

Date et Signatures

Les Parents	Le haver
-------------	----------